VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ADO PRENANT DE LA DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 03/07/2017 16:55

bonjour,
Mon fils me fait part qu'une de ses amies de 17 ans prend de la drogue (LSD d'après lui). Cette fille vit avec son père, sa mère étant décédée il y a quelques années. Je suis presque sure que son père ne le sait pas. Que faire?
Merci

Mise en ligne le 04/07/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre embarras dans cette situation où vous avez une information dont vous ne savez que faire. Cependant, nous n'avons pas de réponse toute faite.

En effet, afin de trouver la réponse adaptée, il conviendrait de s'interroger sur les risques et les conséquences d'une telle révélation au père de cette jeune fille. Qu'en est-il de cette situation, du contexte familial suite au décès de la maman, de la personnalité de ce monsieur, de sa capacité à recevoir et gérer l'information, de la relation père-fille, de la consommation de cette jeune fille (festive et occasionnelle ou régulière et problématique),…

Autant d'éléments essentiels sans lesquels il nous est difficile de vous dire quelle attitude précise adopter. Cependant, il nous semble que le plus pertinent serait d'en parler avec elle dans un premier temps ; votre fils, vous-même ou un autre interlocuteur de confiance qui pourrait, en fonction de ce qu'elle livrera, évaluer si elle se met en danger ou non.

Il est important ensuite de savoir qu'il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dans lesquelles les jeunes peuvent aborder leur consommation avec des professionnels spécialisés en addictologie. Ce sont des consultations confidentielles et gratuites et il est possible de s'y rendre seuls en prenant rendez-vous. Il existe des CJC dans tous les départements, n'ayant aucune indication sur le département de résidence, vous pourriez effectuer une recherche via le lien ci-dessous pour informer cette jeune fille.

Si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)